

VILLAGE DE POINTE-VERTE
PROCÈS-VERBAL
RÉUNION EXTRAORDINAIRE

Date : le mardi 19 octobre 2021

Heure : 12 h 15

Endroit : Salle du conseil à Nigadoo

1. Ouverture de la réunion

M. le maire, Maxime Lejeune, appelle la réunion à l'ordre à 12 h 15.

2. Relevé des présences et constatation du quorum

Étaient présents :

- Maxime Lejeune – maire
- Brigitte Guitard – conseillère et maire adjointe
- Ronnie Arseneau – conseiller
- Mario Mercier – conseiller (présence par ordinateur)

Absences :

- Roger Guitard – conseiller

Employés présents :

- Donna Landry-Haché – directrice/greffière

(TOUTES PRÉCAUTIONS PRISES ET TOUTES CONSIGNES SUIVIES EN RAISON DE LA COVID-19)

M. le maire, Maxime Lejeune, constate l'atteinte du quorum et déclare la réunion ouverte.

3. Adoption de l'ordre du jour

a) Résolution – Adoption de l'ordre du jour

Résolution : 83-21	Proposée par : Brigitte Guitard Appuyée de : Ronnie Arseneau
Que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

4. Déclarations de conflits d'intérêts – Néant

5. Parc Atlas

a) **Résolution – Parc Atlas**

Résolution : 84-21	Proposée par : Mario Mercier Appuyée de : Brigitte Guitard
Attendu qu'une entente est en vigueur avec une agente immobilière; Attendu que toutes les conditions de vente ont été atteintes; Que les membres du conseil sont d'accord de procéder avec la vente du parc à l'entreprise reconnue sous #727864 NB INC. ; Que la directrice générale soit autorisée à agir au nom du village de Pointe-Verte afin de compléter la vente.	
Pour : 3 Contre : 0	RÉSOLUTION ADOPTÉE

6. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion est levée à 12 h 27.

M. Maxime Lejeune, maire

Mme Donna Landry-Haché, d.g. & greffière